

États financiers de la
Financial statements of the

**Fondation de La
Cité collégiale Inc.**

31 mars 2015
March 31, 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

31 mars 2015

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la situation financière

État des résultats - Fonds de fonctionnement

État de l'évolution des soldes de fonds

État des gains et pertes de réévaluation

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires

Fondation de La Cité collégiale Inc.

March 31, 2015

Table of contents

1-2 Independent Auditor's Report

3 Statement of financial position

4 Statement of operations - Operating Fund

5 Statement of changes in fund balances

6 Statement of remeasurement of gains and losses

7 Statement of cash flows

8-17 Notes to the financial statements

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de la
Fondation de La Cité collégiale Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de La Cité collégiale Inc. (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats - Fonds de fonctionnement, de l'évolution des soldes de fonds, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of the
Fondation de La Cité collégiale Inc.

We have audited the accompanying financial statements of the Fondation de La Cité collégiale Inc. (the "Foundation"), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2015, and the statements of operations - Operating Fund, changes in fund balances, remeasurement gains and losses and cash flow for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at March 31, 2015 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 26 mai 2015

Chartered Professional Accountants, Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

May 26, 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

État de la situation financière
au 31 mars 2015

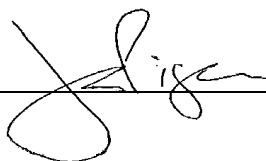
Fondation de La Cité collégiale Inc.

Statement of financial position
as at March 31, 2015

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation	2015	2014	
	Operating Fund	Endowment Fund	\$	\$	
	\$	\$	\$	\$	
Actif					Assets
Actif à court terme					Current assets
Encaisse	53 074	-	53 074	35 278	Cash
Montants à recevoir	105 000	-	105 000	125 000	Amounts receivable
Frais payés d'avance	790	-	790	2 371	Prepaid expenses
Intérêts à recevoir	32 150	-	32 150	40 033	Interest receivable
	191 014	-	191 014	202 682	
Montant à recevoir de La Cité collégiale	242 673	183 757	426 430	1 286 429	Amount receivable from La Cité collégiale
Montants à recevoir	300 000	-	300 000	405 000	Amounts receivable
Placements à long terme (note 4)	-	10 553 337	10 553 337	9 206 704	Long-term investments (note 4)
	733 687	10 737 094	11 470 781	11 100 815	
Passif					Liabilities
Passif à court terme					Current liabilities
Créditeurs et frais courus	2 260	-	2 260	2 000	Accounts payable and accrued liabilities
Sommes à remettre à l'État	26 496	-	26 496	-	Government remittances payables
Apports reportés (note 5)	704 199	-	704 199	425 031	Deferred contributions (note 5)
	732 955	-	732 955	427 031	
Montant à payer à La Cité collégiale	-	-	-	179 919	Amount payable to La Cité collégiale
	732 955	-	732 955	606 950	
Solde des fonds					Fund balances
Affectés d'origine externe (note 6)	-	9 860 562	9 860 562	9 780 417	Externally restricted (note 6)
Non grevés d'affectations	732	-	732	732	Unrestricted
	732	9 860 562	9 861 294	9 781 149	
Gains de réévaluation cumulés					Cumulated remeasurement gains
	-	876 532	876 532	712 716	
	732	10 737 094	10 737 826	10 493 865	
	733 687	10 737 094	11 470 781	11 100 815	

Au nom du Conseil,

Directeur



Approved by the Board,

Director

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

État des résultats -
Fonds de fonctionnement
de l'exercice clos le 31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Statement of operations -
Operating Fund
year ended March 31, 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
Revenus			Revenue
Dons, commandites et levées de fonds	395 826	564 644	Donations, sponsorships and fundraising
Revenu de gestion du stationnement	1 730 383	1 763 551	Parking management revenue
Bingos	29 072	80 720	Bingos
Revenus de placements	481 377	202 342	Investment income
	2 636 658	2 611 257	
Dépenses			Expenses
Salaires et charges sociales	133 400	103 278	Salaries and benefits
Licence du stationnement	685 232	685 232	Parking management license
Entretien des aires de stationnement	478 378	458 243	Parking area maintenance
Papeterie, impression et dépenses de bureau	9 424	7 669	Supplies, printing and office expenses
Relations publiques et frais de représentation	15 326	15 801	Public relations and promotion
Services contractuels	13 258	52 122	Contractual services
Frais de voyage	2 743	3 123	Travel expense
Honoraires professionnels	2 520	1 545	Professional fees
Activités de levées de fonds	11 087	243 421	Fundraising expense
Bourses versées aux étudiants	557 495	294 693	Student scholarships
Dons versés au Collège	727 795	746 130	Donations to the College
	2 636 658	2 611 257	
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	Excess of revenue over expenses

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

État de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice clos le 31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Statement of changes in fund balances
year ended March 31, 2015

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation			
	Operating Fund	Endowment Fund	2015	2014	
	\$	\$	\$	\$	
Soldes au début	732	9 780 417	9 781 149	9 663 052	Balances, beginning of year
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	Excess of revenue over expenses
Apports reçus à titre de dotation	-	80 145	80 145	118 097	Endowment contributions
Soldes à la fin	732	9 860 562	9 861 294	9 781 149	Balances, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

État des gains et pertes
de réévaluation
de l'exercice clos le 31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Statement of remeasurement
gains and losses
year ended March 31, 2015

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation			
	Operating Fund	Endowment Fund	2015	2014	
	\$	\$	\$	\$	
Gains de réévaluation au début	-	712 716	712 716	349 269	Remeasurement gains at the beginning of year
Changement net des gains non réalisés de l'exercice sur les instruments financiers	-	163 816	163 816	363 447	Net change in unrealized gains on financial instruments
Gains de réévaluation à la fin	-	876 532	876 532	712 716	Remeasurement gains at the end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Statement of cash flows
year ended March 31, 2015

	2015	2014	
	\$	\$	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Cash flows related to operating activities
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	Excess of revenue over expenses
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			Changes in non-cash operating working capital balance
Intérêts à recevoir	7 883	(7 380)	Interest receivable
Frais payés d'avance	1 581	6 581	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	260	(4 500)	Accounts payables and accrued liabilities
Sommes à remettre à l'État	26 496	-	Government remittances payable
Apports reportés	279 168	10 458	Deferred contributions
	315 388	5 159	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			Cash flows related to investing activities
Montant à recevoir de La Cité collégiale	680 080	(237 265)	Amount receivable from La Cité collégiale
Montants à recevoir	125 000	275 000	Amounts receivable
Acquisition nette de placements à long terme	(1 182 817)	(186 689)	Net acquisition in long-term investments
	(377 737)	(148 954)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			Cash flows related to financing activities
Apports reçus à titre de dotation	80 145	118 097	Endowment contributions
Augmentation (diminution) de l'encaisse	17 796	(25 698)	Increase (decrease) in cash
Encaisse au début de l'exercice	35 278	60 976	Cash, beginning of year
Encaisse à la fin de l'exercice	53 074	35 278	Cash, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

1. Nature de l'organisme

La Fondation de La Cité collégiale Inc. (la « Fondation »), constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif dont le but est de recueillir des fonds pour le bénéfice de la Cité collégiale (le « Collège ») afin d'améliorer la qualité de l'éducation par l'achat d'équipement, de matériel pédagogique et de fournitures et par l'émission de bourses et d'aide financière aux étudiant(e)s du Collège, particulièrement à ceux et celles qui, sans cette aide, ne pourraient poursuivre leurs études. La Fondation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, la Fondation maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes.

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

Constatation des revenus

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de revenus au cours de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

1. Nature of the organization

The Fondation de La Cité collégiale Inc. (the "Foundation"), incorporated without share capital under the Ontario Business Corporations Act, is a not-for-profit organization whose goal is to raise funds for the benefit of the Cité collégiale (the "College") to improve the quality of education through the purchase of equipment, training material and supplies and by issuing scholarships and financial assistance to the College's students, especially those who would not be able to pursue their studies without such assistance. The Foundation is a charitable organization under the Income Tax Act.

2. Significant accounting policies

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations and follow the following accounting policies:

Accounting method

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions.

Fund accounting

The Foundation uses fund accounting in order to better reflect the restrictions on the use of its resources.

The Operating Fund accounts for the use of resources relating to current operations.

The Endowment Fund presents the accumulated resources which must be maintained permanently to provide financial aid programs financed out of revenues earned by this capital. Interest earned by the Endowment Fund is included with the deferred contributions subject to external contributions in the Operating Fund, and is recognized as revenue within the Statement of operations to the extent that these funds have been awarded to students as scholarships.

Revenue recognition

Unrestricted contributions are recognized as current period revenues when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Due to the uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les apports affectés sont reconnus dans le Fonds de fonctionnement dans la période où les dépenses liées sont encourues. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par le donateur.

Les dons ou apports externes reçus à titre de dotations et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation du solde du Fonds de dotation.

Les apports reçus sous forme de bien sont constatés dans le Fonds de fonctionnement à leur juste valeur dans la période où ils ont été reçus.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les revenus de stationnement sont comptabilisés en fonction de l'année scolaire à laquelle ces revenus se rapportent et qui a débuté au cours de l'exercice.

Placements à long terme

Les placements sont évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont initialement constatés à l'état des gains et pertes de réévaluation; lorsque réalisés, ces gains et pertes sont décomptabilisés de l'état des gains et pertes de réévaluation et constatés à l'état des résultats.

Autres instruments financiers

La Fondation comptabilise l'encaisse, ses débiteurs, intérêts à recevoir, autres montants à recevoir, créditeurs et frais courus, et montants à payer au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Significant accounting policies (continued)

Revenue recognition (continued)

Externally restricted contributions are recognized in the Operating Fund in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by the donors.

Externally restricted endowment contributions which must be permanently maintained are recognized as direct increases in the fund balance of the Endowment Fund.

Contributions of goods are recognized in the Operating Fund at their fair value in the period they have been received.

Contributions of services are not recognized in the financial statements as it is difficult to estimate their fair value. However, if a contribution would appear to be significant, disclosure would be made as a note to the financial statements.

Revenue from parking fees is recorded according to the school year to which the revenue pertains and which started during the fiscal year

Long-term investments

Long-term investments are carried at fair value with unrealized gains or losses initially reflected to the Statement of remeasurement of gains and losses; once realized those gains and losses are unrecorded from the Statement of remeasurement of gains and losses and recorded in the Statement of operations.

Other financial instruments

The Foundation records its cash, accounts receivable, interest receivable, other amounts receivable, accounts payable and accrued liabilities and amounts payable at amortized cost using the effective interest method of amortization.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont la juste valeur des placements et le montant de certains frais courus.

3. Gestion des capitaux

Le capital de la Fondation se compose des actifs nets affectés d'origine externe ainsi que des actifs nets non grevés d'affectation tel que présenté à l'état de la situation financière. L'objectif de la Fondation, quant à la gestion du capital, est de maximiser le rendement sur les montants détenus et de minimiser le risque.

Les sommes détenues dans le Fonds de dotation sont détenues dans les placements décrits dans la note 4 des états financiers. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base semestrielle. La politique de placement de la Fondation, révisée le 23 juin 2014 par le conseil d'administration, décrit la répartition des actifs, qui se présente comme suit :

2. Significant accounting policies (continued)

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates. Significant estimates made by management include the fair value of investments and the amount of certain accrued liabilities.

3. Capital management

The Foundation's capital is composed of externally restricted and unrestricted net assets as presented in the Statement of financial position. The Foundation's objective when managing capital is to maximize the performance of held amounts and to minimize the risk.

Amounts held in the Endowment Fund are held in investments identified in note 4 to the financial statements. An investment committee reviews the performance of the Endowment Fund on a semi-annual basis. The investment policy of the Foundation, revised on June 23, 2014 by the Board of Directors, describes the allocation of assets, as follows:

Actif	Minimum	Cible/ Target	Maximum	Assets
	%	%	%	
Encaisse et marché monétaire	nul	5	30	Cash and money markets
Titres à revenu fixe	30	60	84	Fixed income equity
Actions canadiennes de grande capitalisation	7	15	23	Canadian equities, large capitalization
Actions américaines	5	10	15	U.S. equities
Actions mondiales	3	7	11	Global equities
Stratégies complémentaires	1	3	5	Complementary strategies

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

3. Gestion des capitaux (suite)

La Fondation s'est conformée aux restrictions externes et à la politique de placement tout au long de l'exercice, et sa définition de gestion de capital est demeurée inchangée par rapport à l'exercice précédent.

4. Placements à long terme

	2015		2014		
	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	
	Cost	Fair value and carrying value	Cost	Fair value and carrying value	
	\$	\$	\$	\$	
Encaisse	988 089	988 089	772 188	772 188	Cash
Fonds d'obligations	2 109 262	2 188 194	1 293 712	1 338 781	Bond fund
Dépôts à terme (2014 - taux variant de 1,15 % à 1,85 %)	-	-	247 053	247 053	Term deposits (2014 - rates varying between 1.15 to 1.85%)
5 000 actions privilégiées de la caisse Populaire Trillium à 10 \$ chacune, taux de rendement minimum de 4,25 % ajusté annuellement	50 000	50 000	50 000	50 000	5,000 preferred shares of Caisse Populaire Trillium at \$10 per share, minimum rate of return of 4.25% adjusted on an annual basis
Titres à revenu fixe	3 314 196	3 365 304	3 073 356	3 086 885	Fixed income bonds
Actions canadiennes	1 356 236	1 601 736	1 282 944	1 572 655	Canadian shares
Fonds d'actions mondiales	1 584 577	2 060 509	905 908	1 227 758	Global equity fund
Fonds de placements alternatifs	274 445	299 505	868 827	911 384	Alternative investment fund
	9 676 805	10 553 337	8 493 988	9 206 704	

Risque lié aux placements

Les placements dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Le risque de taux d'intérêt est le risque provenant des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres au titre lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs communs à tous les titres négociés sur le marché. Le risque de change découle des fonds d'actions mondiales détenus par la Fondation.

3. Capital management (continued)

The Foundation was in compliance with the external restrictions and the investment policy throughout the year, and its definition and management of capital is consistent with the prior year.

4. Long-term investments

Investment risk

Investments in financial instruments render the Foundation subject to investment risks. Interest risk is the risk arising from fluctuations in interest rates and their degree of volatility. There is also the risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due. Market risk is the risk to the value of a financial instrument due to fluctuations in market prices, whether these fluctuations are caused by factors specific to the investment itself or to its issuer, or by factors pertinent to all investments on the market. Foreign currency exposure arises from the Foundation's holdings of global equity funds.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

4. Placements à long terme (suite)

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements de la Fondation se trouvent majoritairement en encaisse, dans des fonds d'obligations, dans des dépôts à terme, dans des actions canadiennes, dans des titres à revenu fixe, dans des fonds d'actions canadiennes et dans des fonds d'actions mondiales.

5. Apports reportés

Les apports reportés présentent les fonds reçus qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014	
	\$	\$	
Solde au début	425 031	414 573	Balance, beginning of year
Apports reçus	890 052	648 031	Contributions received
Constatés à titre de revenus	(610 884)	(637 573)	Recognized as revenue
Solde à la fin de l'exercice	704 199	425 031	Balance, end of year
Ce solde est grevé des affectations suivantes :			
Fonds disponibles pour des bourses (note 6)	438 454	252 621	Funds available for financial aid (note 6)
Autres activités de la Fondation	265 745	172 410	Other activities of the Foundation
	704 199	425 031	

4. Long-term investments (continued)

Concentration of risk

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political and other conditions. The Foundation invests mainly in cash assets, in bond funds, in term deposits, in Canadian shares, in fixed income bonds, in Canadian equity funds and global equity funds.

5. Deferred contributions

Deferred contributions relate to externally restricted funds. The following activities occurred in the balance of deferred contributions during the year:

**Fondation de La Cité
collégiale Inc.**

Notes complémentaires
31 mars 2015

**Fondation de La Cité
collégiale Inc.**

Notes to the financial statements
March 31, 2015

6. Solde de fonds affectés d'origine externe

6. Externally restricted fund balance

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiant(e)s	Autres	2015	2014	
	Ontario Student Opportunity Trust Phase 1	Ontario Student Trust Funds Phase 2	Ontario Trust for Student Support	Others			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Dons reçus entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015							Donations received between April 1, 2014 to March 31, 2015
Total des dons en argent	-	-	43 396	36 749	80 145	118 097	Total cash donations
Soldes de fonds affectés d'origine externe							Externally restricted fund balance
Solde au début	1 381 348	779 966	7 009 062	610 041	9 780 417	9 662 320	Balance, beginning of year
Apports reçus au cours de l'exercice	-	-	43 396	36 749	80 145	118 097	Contributions received during the year
Solde à la fin de l'exercice	1 381 348	779 966	7 052 458	646 790	9 860 562	9 780 417	Balance, end of year
Soldes de fonds affectés d'origine externe							Externally restricted fund balance
Fonds disponibles pour des bourses au début	36 615	20 674	181 721	13 611	252 621	260 842	Funds available for financial aid, beginning of year
Revenus de placements	94 066	53 114	477 299	42 731	667 210	194 121	Investment income
Bourses émises	(69 148)	(39 043)	(343 186)	(30 000)	(481 377)	(202 342)	Bursaries awarded
Fonds disponibles pour des bourses à la fin	61 533	34 745	315 834	26 342	438 454	252 621	Funds available for financial aid, end of year
Nombre de récipiendaires	67	38	331	30	466	232	Number of bursaries awarded
Coût des fonds affectés d'origine externe	1 442 881	814 711	7 368 292	673 132	10 299 016	10 033 038	Cost of externally restricted fund
Juste valeur et valeur comptable des fonds affectés d'origine externe	1 565 673	884 044	7 995 204	730 627	11 175 548	10 745 754	Fair value and carrying value of externally restricted fund

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

6. Solde de fonds affectés d'origine externe (suite)

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les apports reçus dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants de l'Ontario. Les apports reçus par ce fonds doivent être maintenus en permanence par la Fondation et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

7. Engagements

En vertu de l'entente pour la gestion des stationnements de La Cité collégiale échéant en juillet 2015, la Fondation s'est engagée à payer une licence d'un montant annuel de 685 232 \$. Le dernier versement a eu lieu cette année.

La direction de la Fondation est présentement en discussion pour renouveler le contrat.

Depuis le 1^{er} août 2010, la Fondation s'occupe, en vertu d'une entente de cinq ans, de la gestion des aires de stationnement de La Cité collégiale. Le revenu net généré par cette activité est remis au bénéficiaire de La Cité collégiale.

8. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs des intérêts à recevoir et des créanciers et frais courus correspondent approximativement à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des montants à recevoir n'est pas déterminable étant donné l'absence de modalités de remboursement.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

Les placements dans des dépôts à terme sont évalués au coût plus les intérêts courus s'y rattachant.

Le placement dans les parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium est évalué au coût d'origine.

Tous les autres placements sont évalués à la valeur unitaire établie au moyen des taux de clôture du marché.

6. Externally restricted fund balance (continued)

Restricted endowments mainly consist of contributions received relating to the Ontario Student Opportunity Trust Fund. These contributions must be permanently maintained by the Foundation and interest earned from these funds is to be used for student scholarships.

Furthermore, the excess of interest earned over the scholarship actually awarded to the students is included in deferred contributions in the Operating Fund.

7. Commitments

Under the parking management agreement with La Cité collégiale, maturing in July 2015, the Foundation is committed to pay a license fee of \$685,232 on an annual basis. The last payment was made this year.

Management of the Foundation is currently in discussion to renew the agreement.

Since August 1, 2010, the Foundation is responsible for the management of the parking areas of La Cité collégiale as per a five-year agreement. All profits generated from this activity are redistributed for the benefit of La Cité collégiale.

8. Financial instruments

Fair value

The fair value of interest receivable and accounts payable and accrued liabilities correspond approximately to their cost value given their short-term maturity.

The fair value of the amounts receivable cannot be determined due to the absence of methods of reimbursement.

The fair value of investments is determined as follows :

The investments in term deposits are measured at cost plus related accrued interest.

The investment in preferred shares of Caisse Populaire Trillium is measured at cost.

All other investments are measured based on unit value of market closing rates.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

8. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (à savoir en tant que prix), soit indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Actifs financiers à leur juste valeur au
31 mars 2015 :

	Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Encaisse	1 041 163	-	-	1 041 163	Cash
Parts privilégiées	-	50 000	-	50 000	Preferred shares
Titres à revenu fixe	-	3 365 304	-	3 365 304	Fixed income bonds
Fonds d'obligations	-	2 188 194	-	2 188 194	Bond fund
Actions canadiennes	-	1 601 736	-	1 601 736	Canadian shares
Fonds d'actions mondiales	-	2 060 509	-	2 060 509	Canadian equity fund
Fonds de placements alternatifs	-	299 505	-	299 505	Alternative investments fund
Total	1 041 163	9 565 248	-	10 606 411	Total

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

8. Financial instruments (continued)

Fair value (continued)

The following table provides an analysis of financial instruments that measured to initial recognition at fair value, grouped into Levels 1 to 3 based on the degree to which the fair value is observable :

- Level 1 - Fair value measurements are those derived from quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2 - Fair value measurements are those derived from inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly (i.e., as prices) or indirectly (i.e., derived from prices); and
- Level 3 - Fair value measurements are those derived from valuation techniques that include inputs for the asset or liability that are not based on observable market data (unobservable inputs).

Financial Assets at March 31 2015 fair value:

There were no transfers between levels during the period.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

8. Instruments financiers (suite)

Actifs financiers à leur juste valeur au
31 mars 2014 :

	Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	Total	
	\$	\$	\$	\$	
Encaisse	807 466	-	-	807 466	Cash
Placements					Investments
Dépôts à terme	-	247 053	-	247 053	Term deposits
Parts privilégiées	-	50 000	-	50 000	Preferred shares
Titres à revenu fixe	-	3 086 885	-	3 086 885	Fixed income bonds
Fonds d'obligations	-	1 338 781	-	1 338 781	Bond fund
Actions canadiennes	-	1 572 655	-	1 572 655	Canadian shares
Fonds d'actions mondiales	-	1 227 758	-	1 227 758	Canadian equity fund
Fonds de placements alternatifs	-	911 384	-	911 384	Alternative investments fund
Total	807 466	8 434 516	-	9 241 982	Total

8. Financial instruments (continued)

Financial Assets at March 31 2014 fair value:

Risque de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêts auxquels les bénéficiaires de la Fondation sont exposés, surviennent à cause des fluctuations des taux d'intérêts. La Fondation est exposée aux risques de taux d'intérêts de ses placements.

Au 31 mars 2015, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 111 099 \$ (65 900 \$ en 2014); inversement, une diminution de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 111 099 \$ (65 900 \$ en 2014). Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Interest rate risk

Interest rate risk is the potential for financial loss caused by fluctuation in fair value or future cash flows of financial instruments because of changes in market interest rates. The Foundation is exposed to this risk in regards to its investments.

At March 31, 2015, a 1% increase in interest rate, with all other variables held constant, would reduce fair value by an estimated \$111,099 (2014 - \$65,900); a 1% decrease would increase fair value by an estimated \$111,099 (2014 - \$65,900). These amounts are based on an average maturity of the investments and do not take other variables such as convexity into consideration.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure the risk.

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes complémentaires
31 mars 2015

Fondation de La Cité collégiale Inc.

Notes to the financial statements
March 31, 2015

8. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance, tel que présenté à l'état de la situation financière. La Fondation mitige ce risque en surveillant ses activités monétaires et ses déboursés prévues par le processus budgétaire et la conciliation régulière de ses comptes.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Risque de prix

Le risque du marché est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ces placements.

Au 31 mars 2015, une hausse de 5 % des indices de marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 307 497 \$ (252 500 \$ en 2014); inversement, une diminution de 5 % des indices de marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 307 497 \$ (252 500 \$ en 2014). Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tient pas compte d'autres variables comme la convexité. La Fondation mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologie émise par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Les sommes détenues dans le Fonds de dotation sont détenues dans les investissements décrits à la note 4 des états financiers. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base semestrielle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

8. Financial instruments (continued)

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Foundation will not be able to meet all cash outflow as they come due as presented in the Statement of Financial Position. The Foundation mitigates this risk by monitoring cash activities and expected outflows by utilizing the budget process and regularly reconciling its accounts.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure the risk.

Equity risk

Equity risk is the uncertainty associated with the valuation of assets arising from changes in equity markets. The Foundation is exposed to this risk in regards to its investments.

At March 31, 2015, an increase of 5% in pertinent market indicators would increase the fair value of its investments by an estimated \$307,497 (2014 - \$252,500); a decrease in pertinent market indicators of 5% would decrease the fair value by an estimated \$307,497 (2014 - \$252,500). These amounts are based on an average maturity of the investments et do not take other variables such as convexity into consideration. The Foundation mitigates the risk by following the Ministry of Training, Colleges and Universities policy framework for colleges of applied arts and technology.

The amounts held in the Endowment Fund are held in the investments listed in note 4 of the financial statements. The Investment committee review the return of the Endowment Fund on a half-yearly basis.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure the risk.